défendre la République. Et si demain nous pouvons, avec la confiance du pays et du Parlement, continuer la même tâche, c'est que, demain comme hier, nous placerons la République au-dessus de tout.

Le gouvernement est résolu à faire aboutir les réformes dont il a pris l'initiative; il prouvera ainsi une fois de plus que, pour mener à bien cette œuvre républicaine, il suffit que les hommes qui s'y attellent soient animés d'une même bonne foi, du même désir de servir le pays.

Pour triompher, pour réduire toutes les coalitions, pour avoir raison de toutes les équivoques, il suffit d'être net et franc, de parler à ce pays le seul langage qu'il comprenne, le langage de la probité et du bon sens. Nous sommes des républicains qui avons fait appel au parti républicain tout entier; nous ne laissons dehors que ceux-là mêmes qui refusent de se joindre à nous, soit qu'ils restent attachés à des espérances irréalisables, soit que, sous le nom menteur de République, ils rêvent de reconstituer dans notre pays je ne sais quel césarisme; ceux-là, nous n'en voulons pas, mais sont avec nous tous ceux qui acceptent comme nous les principes intangibles de la République, le peuple maître de ses destinées.

Pour cette œuvre républicaine de justice et de solidarité sociale, tous peuvent et doivent se grouper autour de nous, tous doivent nous aider dans l'accomplissement de la tâche pour laquelle depuis seize mois nous avons consacré pour jamais tout ce que nous avons de force et d'intelligence.

Citoyens, je ne puis mieux me résumer qu'en vous conviant à boire à l'idéal qui nous réunit tous dans le même amour, à la République !

Après le banquet, le ministre du commerce se rend à l'hôtel de ville où il reçoit les différents syndicats, groupes ou associations de l'arrondissement. L'union socialiste du parti ouvrier, les socialistes indépendants et les socialistes ruraux remettent à M. Millerand des bouquets de fleurs rouges et l'assurent de leur foi socialiste.

En recevant les anciens sous-officiers, le ministre dit que leur présence est la meilleure réponse qu'on puisse faire aux calomnies de ceux qui prétendent qu'il y a antagonisme entre le gouvernement de la République et l'armée. « L'armée, ajoute-t-il, c'est la nation même et le gouvernement n'oubliera jamais qu'elle est la sauvegarde de la France et de la République. »

A LENS

A cinq heures, M. Millerand quittait Arras, se rendant à Lens, où il arrivait une demi-heure après.

Reçu à la gare par M. Basly, député et maire de Lens, le ministre du commerce monte aussitôt en voiture avec celui-ci, ainsi qu'avec le préfet et le général de Germiny. A peine est-il sorti de la gare que, dans la foule, on crie de tous côtés : « Vive Millerand ! Vive la sociale ! Vive la République ! » On crie aussi : « Vive Loubet ! Vive le ministère ! » Quelques-uns chantent l'*Internationale*. Le cortège passe sous des arcs de triomphe qui portent des inscriptions dans ce genre : « La population lensoise au citoyen Millerand ; semons de la bonne graine ; laissons faire le temps », etc.

Successivement le ministre visite le nouvel hôtel de la caisse d'épargne et inaugure les nouveaux bâtiments de l'hospice. Puis il va à l'hôtel de ville où les sociétés de Lens, Bruay, Liévin, Dedain, Noyelles, Loos-en-Gohelle, Béthune, Méricourt, Nœux, Harnes, Hénin-Liétard, Dourges, Bully-Grenay, etc., défilent successivement devant lui. Il remet la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. Reumaux, ingénieur en chef des mines de Lens, la croix de chevalier du Mérite agricole à M. Virel, maire d'Eleu, et les palmes académiques à MM. Fauquier, Hocquet, Naissant, Wagon.

Le soir a eu lieu un banquet offert par la municipalité. Aucun discours n'y a été prononcé. Par contre, au punch qui a suivi, de nombreux orateurs se sont fait entendre : le préfet, M. Leroy, sénateur, Cadot, vice-président du syndicat des mineurs, Basly.

C'est le tour de M. Millerand.

Dans la première partie de son discours il traite la question des grèves. Il rappelle que le droit de coalition fut accordé en 1864, « droit sacré sur lequel aucun gouvernement n'oserait porter la main, car il est le recours suprême des travailleurs aux abois ».

Mais, ajoute M. Millerand, combien son exercice est dangereux, qui le sait mieux que vous ? S'il donne des victoires, à combien de défaites n'a-t-il pas abouti ? Même quand la grève réussit, de quelles souffrances les vainqueurs ne payent-ils pas leur triomphe ! Dans cette guerre — car c'en est une — tout le monde est frappé, les ouvriers d'abord, le patron ensuite, grièvement atteint dans l'état de concurrence intensive qui est le nôtre, par une interruption inattendue et inopportune de sa production, et le public lui-même, car trop souvent l'ordre matériel est troublé. Et c'est en vain que toutes les mesures dictées par l'expérience et la sagesse auront été prises ; c'est en vain que le pouvoir central, loin de revendiquer pour lui les droits des municipalités élues, leur laissera, comme le cabinet actuel l'a fait toujours et partout, le soin et la responsabilité des mesures d'ordre, il n'est au pouvoir de personne — vous l'avez justement indiqué — de prévenir des catastrophes nées d'un moment d'imprudence ou d'affolement.

Eh bien, citoyens, à l'heure où tant d'esprits généreux se préoccupent, et avec combien de raison, de maintenir la paix entre les nations, ne serait-il pas sage et logique de rechercher d'abord les moyens d'empêcher la guerre entre les enfants d'un même pays ?

Vous l'avez compris, et, sur ce point comme en tant d'autres questions, vous aurez l'honneur d'avoir tracé la voie à vos camarades du travail.

L'année dernière, de graves dissentiments menaçaient d'éclater entre les exploitants et les ouvriers de ce bassin.

Avant la grève, votre syndicat se réunissait avec le syndicat des compagnies et tranchait, dans la paix, des questions dont la solution, il y a quelques années, n'eût pu être que le résultat de la guerre.

Il y a quelques semaines, votre congrès national, réuni à Montceau-les-Mines, émettait le vœu que, dans aucune corporation, la grève ne pût être déclarée que lorsque la majorité des travailleurs, consultés en assemblée générale, aurait décidé, par vote au bulletin secret, la cessation du travail, qui deviendrait dès lors obligatoire.

Je sais bien qu'on élève contre cette idée une objection de principe. D'aucuns se sont révoltés à la pensée qu'une majorité de travailleurs pût contraindre une minorité, soit à la continuation du travail, soit à sa cessation. J'ai eu déjà l'occasion de répondre, dans le discours que je prononçais à l'inauguration du pavillon du Creusot, en faisant remarquer que, lorsque des centaines ou des milliers d'ouvriers vivent d'une exploitation et la font vivre, on ne saurait prétendre qu'ils constituent des individualités isolées avec lesquelles il soit possible aux patrons de traiter isolément ; leurs intérêts sont liés entre eux, comme ils le sont avec ceux mêmes de la société.

Aussi bien l'idée du contrat collectif de travail a été, il y a déjà quelque temps, soutenue dans une série d'articles extrêmement intéressants par un républicain qui n'est pas suspect de partialité pour nos idées économiques, car il a passé sa vie à combattre les doctrines socialistes, M. Yves Guyot.

En fait, peut-on nier que la grève, résolue par un groupe de travailleurs qui n'est pas toujours la majorité, s'impose à tous ? Et dès lors n'y a-t-il pas un avantage immense pour tout le monde, ouvriers, patrons, public, à régulariser, au moins, et pour commencer, la déclaration de guerre et à obtenir qu'elle ne soit lancée que quand la majorité des intéressés y aura consenti ?

Vous entendez bien que l'organisation de la grève suppose et réclame, comme condition et comme préface, l'organisation des ouvriers. Et, sur ce point encore, c'est vous, citoyens, qui allez fournir le modèle susceptible d'être adapté, avec quelques modifications nécessaires, aux besoins des autres corporations. Les ouvriers d'un atelier ou de plusieurs ateliers auront à s'entendre pour désigner le ou les délégués qui seront leurs intermédiaires naturels entre la direction et eux. C'est par ces délégués que la majorité fera connaître ses vœux et ses réclamations, et c'est la majorité et elle seule qui décidera si la résistance du patron justifie le recours à la grève.

Mais, si elle s'y résigne, il faut que la guerre qui n'aura pu être évitée soit terminée au moins dans le plus bref délai. Il faut que les instruments de paix, je veux dire la conciliation et l'arbitrage, soient d'avance organisés et prêts à fonctionner.

Eh bien, il faut le reconnaître, la loi de 1892 sur l'arbitrage facultatif est demeurée une manifestation platonique. On préconise l'introduction en France de l'arbitrage obligatoire qui existe déjà à l'étranger. J'en suis, pour ma part partisan, et j'estime qu'en dehors de la prison et de l'amende qui seraient assurément inapplicables, les sanctions ne manquent pas, très appréciables et très sensibles, qui ne permettraient pas que les décisions des arbitres demeurassent stériles. En tout cas, il appartiendra au Parlement de dire son avis, de prononcer souverainement sur les diverses idées que je viens d'émettre. J'ai confiance qu'il leur donnera son adhésion, comme à des conceptions uniquement inspirées par le désir de servir à la fois et le progrès et la paix sociale.

Mais, en attendant, nous n'avons pas voulu mériter le reproche adressé, non sans raison peut-être, à certains des cabinets qui nous ont précédés, de laisser tomber en désuétude les droits du pouvoir exécutif. J'en ai, quant à moi, usé pour préparer, autant qu'il dépendait de moi, les solutions que j'estimais justes et nécessaires. C'est ainsi que par décret ont été créés les conseils du travail, auxquels tout à l'heure on voulait bien faire allusion et dont, je suis heureux de vous l'apprendre, deux seront, à bref délai, organisés l'un à Lille et l'autre dans ce bassin houiller.

On a critiqué cette création. On s'est étonné que pour constituer ces conseils du travail qui ont déjà des attributions nombreuses et graves, mais dont la principale — et le rapport qui sert d'exposé des motifs au décret ne le laisse pas ignorer — devra être de fournir des arbitres autorisés pour régler les conflits du capital et du travail, on s'est étonné que, pour composer ces conseils, on donnât une place prépondérante aux syndicats patronaux et ouvriers.

Eh bien, en attribuant ce rôle à ces syndicats, que M. Waldeck-Rousseau aura l'impérissable honneur d'avoir amenés à la vie légale, je n'ai fait qu'appliquer la politique, nullement dissimulée, proclamée au contraire en toute circonstance, qui a été suivie en ce qui concerne les questions du travail depuis mon arrivée au ministère du commerce.

M. Millerand dit qu'à dessein il se borne à l'exposé de cette partie de la politique, laissant à une voix plus autorisée le soin d'aborder la politique générale, et il ajoute :

En ce qui me concerne, oui, sous toutes les formes et en toute occasion, j'ai lancé aux travailleurs le même mot d'ordre : Organisez-vous, constituez des syndicats. Et j'ai employé tous les procédés à ma disposition pour les y inciter.

Cette politique m'a valu deux reproches contradictoires. Les uns m'ont accusé d'organiser la guerre sociale. Les autres m'ont reproché d'avoir abandonné l'idéal que j'avais autrefois tracé pour me contenter de puériles réformes. Ni l'un ni l'autre de ces reproches ne porte. Je demeure fidèle au programme que j'esquissais en 1896, à Saint-Mandé.

Je demeure convaincu que le salariat ne sera pas plus éternel que ne le furent le servage et l'esclavage, et que la propriété, sans laquelle il ne saurait exister pour l'individu de liberté véritable, sera un jour attribuée, sous la seule forme que comportent le développement du machinisme et la concentration des capitaux, c'est-à-dire sous une forme sociale, à tous les hommes sans exception.

Sans doute la réalisation de cet idéal est lointaine, la conquête en sera lente et pénible, elle ne sera l'œuvre que du temps et de l'éducation ; j'en suis, pour ma part, si profondément convaincu, qu'en 1893, comme en 1889, j'ai refusé, devant le corps électoral, de prendre une épithète, celle de révolutionnaire, qui pouvait faire croire que j'acceptais la violence comme un procédé de transformation sociale.

Non, non, citoyens, ce n'est ni d'un coup de surprise de la force ni d'un miracle divin, ni d'une dictature humaine, que ce soit celle d'un homme ou d'un parti; ce n'est ni de la violence ni de la haine que le prolétariat tiendra son émancipation. Il la conquerra en s'en rendant chaque jour plus capable, en se disciplinant, en s'élevant lui-même. Elle sera le prix d'efforts laborieux, incessants, qui trouveront leur récompense non seulement dans le sentiment du devoir accompli, mais dans les améliorations immédiates, chaque jour plus considérables et plus précieuses qui en seront le résultat. C'est le devoir, c'est le rôle du gouvernement de la République d'aider autant qu'il est en lui à cette évolution bienfaisante.

M. Baudin en Vendée

M. Baudin, ministre des travaux publics, a inauguré hier la ligne de Chantonnay à Vouvant, en Vendée.

A la Caillère, un banquet a été offert au ministre. Du discours prononcé au dessert par M. Baudin nous détachons le passage suivant :

Vous êtes, au contraire, de ceux qui pensent que la France doit suivre sa marche en avant, s'attacher à défendre les idées de progrès et de liberté qui ont toujours fait son honneur à travers l'histoire, par un labeur de tous les jours qui s'accomplit dans le calme des esprits et pour la richesse de notre pays. Je ne puis trop vous féliciter d'être des hommes attachés à des principes et aux idées de la constitution républicaine.

Avec la majorité du Parlement, nous sommes décidés à poursuivre notre œuvre et aujourd'hui nous sommes forts de votre approbation. Certains de nos adversaires ont essayé de détourner le courant et de faire prendre le change à l'opinion. Ils ont ergoté sur l'importance de la manifestation du 22 septembre et se sont efforcés d'en atténuer les conséquences. Supposons, si l'on veut, que ces maires qui ont défilé devant la population de Paris attestant leur fidélité au gouvernement républicain n'avaient pas eu l'intention d'acclamer le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter, ce qui serait un peu contradictoire, il n'en est pas moins vrai que de leur manifestation ressort la preuve que l'unité de la France républicaine s'accomplit et qu'en repoussant l'action des factieux, le cabinet Waldeck-Rousseau les a empêchés de la compromettre. C'est là l'idée maîtresse qui ressort de cette fameuse journée et sur la terre de Vendée, il n'est pas nouveau de constater que l'unité française s'accomplit et se complète tous les jours. L'unité territoriale a été faite par les robustes mains de la Révolution qui n'a rien voulu laisser échapper, pas un lambeau de territoire, et qui a resserré fortement et dans certains jours violemment toutes les provinces de France pour en faire une patrie forte et pleine de noblesse et de fierté; mais elle a laissé à ses successeurs le soin d'accomplir et d'achever l'unité morale et intellectuelle. Cette unité s'achève lentement. Elle ne peut être que l'œuvre de tous les jours et bien téméraires seraient ceux qui voudraient que par des moyens factices et empiriques, nous obtenions des résultats que le temps seul est capable d'accomplir. Nous ne pouvons les espérer, en effet, que du temps et de l'effort de chacun. J'ai fini, messieurs, ce sont mes idées qui sont vôtres et la propagande que vous faites par l'exemple vaut mieux encore que la propagande qui se fait par les paroles.

Je bois au département de la Vendée, à la Vendée républicaine !

Le ministre remet les palmes académiques à MM. Boisde, directeur de l'école primaire supérieure de Chantonnay; Cordéro, dessinateur aux chemins de fer de l'Etat; docteur Gourmand, maire de Laugon; Leroy, secrétaire général de la préfecture ; Roger, chef du bureau militaire de la préfecture, le Mérite agricole à MM. Godin, maire de Poiré-sur-Nelluire; Hugon, maire de Chavannes-lès-Redoux; Sausseau, maire de Saint-Michel-le-Cloucq; Renou, maire de Saint-Sulpice en Pareds; Chevallereau, adjoint au maire de la Caillère; Froumenty, propriétaire à Challans; Coupan, inspecteur principal des chemins de l'Etat.

Le voyage officiel a pris fin à la Roche-sur-Yon. M. Baudin est arrivé à Nantes incognito dans la soirée. Il visitera aujourd'hui les travaux d'agrandissement de la gare de l'Etat, ceux de la nouvelle estacade qui doit permettre l'accès aux navires sur la rive sud du port et généralement des projets qui se rattachent à l'amélioration du fleuve tant en amont qu'en aval de Nantes.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 8 octobre. — La situation reste belle sur le continent. Le baromètre a encore monté sur l'Europe centrale (Prague, 776 mm.) et les dépressions passent à l'ouest des Iles Britanniques.

Le vent est faible d'entre sud et est sur nos côtes; la mer est houleuse vers la Bretagne.

Des pluies sont signalées sur la Scandinavie ainsi qu'en Irlande; en France, le temps a été beau.

La température monte généralement. Ce matin, le thermomètre marquait 1° à Haparanda, 12° à Paris, 21° à Alger, 22° à Lesina.

On notait 14° au puy de Dôme, 7° au pic du Midi.

En France, un temps beau et chaud est probable.

A Paris, hier et ce matin, beau.

Moyenne d'hier 7 octobre, 14°9, supérieure de 2°9 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima, 23°1, minimum de ce matin 9°6.

Baromètre à 7 heures du matin, 771 mm. 4, stationnaire à midi.

Situation particulière aux ports

La mer est belle sur la Manche et la Méditerranée ; houleuse en Bretagne.

POUR LES PAUVRES. — Nous avons encore reçu pour la famille Fournier et pour notre *Caisse de charité* les sommes suivantes :

M. Schleicher, 20 francs ; Germaine et Georges, 40; E. F. à P., 10 ; un vieil abonné, 10 ; anonyme, 1; L. G., 20 ; A. Persoz, 10 ; Waltz, 10 ; Dalsace, 10 ; Mme Spire, 10 ; Jeanne L. R., 20 ; M. S., 10. Ensemble, 171 francs.

RÉUNION MOUVEMENTÉE. — Nous avons raconté hier les incidents qui se sont produits à Rueil, au cours d'une réunion organisée par le comité de concentration républicaine. M. Barillier, conseiller municipal du quartier Rochechouart, qui a été blessé au cours de la bagarre, a déclaré à un de nos confrères que son intention était, si la parole lui avait été laissée, de développer son programme politique « qui est celui de son maître et ami Déroulède ».

Mais ce fut précisément, dit-il, le nom de Déroulède qui mit le feu aux poudres. Sur un signe d'un individu debout sur l'estrade, les forcenés de la salle se jetèrent sur moi et sur un ami qui m'avait accompagné. Les bras paralysés par ces fous furieux, je tombai à genoux, et c'est à ce moment qu'un homme en blouse blanche me cingla la figure d'un coup de canne. Etourdi d'abord, je me dégageai, et, tirant de ma poche le revolver que j'avais apporté, je fis feu. Mon adversaire fut atteint au crâne ; il eut le cuir chevelu éraflé.

Les clameurs redoublèrent, on se rua contre moi, on me frappa à coups de poing, à coups de canne, et je ne dus qu'à ma vigueur de pouvoir sortir.

M. Barillier a déposé une plainte contre les personnes qui l'ont assailli. Mais, d'un autre côté, ses adversaires ont aussi déposé une plainte contre lui pour tentative d'assassinat. « M. Barillier, disent-ils, n'avait encore subi aucune violence lorsqu'il tira avec son revolver sur la foule. Ce n'est qu'après cette tentative de meurtre qu'écartant ses amis, les républicains arrivèrent jusqu'à lui, lui arrachèrent son revolver et le conduisirent à la gendarmerie, non sans le malmener plutôt rudement. »

Quoi qu'il en soit de ces versions contradictoires voici, à titre de document, le certificat médical qui a été délivré à M. Barillier par le docteur Dauriac :

Contusions multiples de la face, du cuir chevelu, du tronc et des membres.
Plaie contuse au niveau de la pommette gauche.
Plaie de la face interne de la lèvre inférieure.
Plaie du nez.
Lésion de la plèvre au niveau de l'extrémité de la huitième côte, qui a été luxée de son cartilage.
Léger emphysème sous-cutané.
Expectoration muco-sanguinolente.
Le pronostic de cette dernière lésion doit être réservé.
Repos complet à la chambre.

UN DRAME RUE MOUFFETARD. — Ce matin, vers quatre heures, deux passants qui traversaient la rue Mouffetard eurent leur attention attirée par des gémissements qui partaient d'une partie de la rue en retrait et très obscure. Ils se dirigèrent vers ce point; brusquement, de l'ombre surgirent trois individus qui les bousculèrent et prirent la fuite.

Courageusement, l'un des passants se mit à la poursuite des fuyards, en appelant par ses cris à l'aide ; son compagnon s'avança et découvrit, étendu sur le sol et baignant dans son sang, un homme évanoui. Des agents accoururent, qui constatèrent qu'il avait été frappé de quatre ou cinq coups de couteau ; les assaillants avaient dû s'acharner sur leur victime, dont les plaies étaient affreuses ; l'un des coups de couteau semblait avoir intéressé le poumon droit.

M. Rieux, commissaire de police du quartier de la Sorbonne, immédiatement avisé, devant la gravité de l'état de la victime, qui n'était pas encore revenue à elle, ordonna son transport à l'hôpital de la Pitié. Mais les meurtriers, malgré une poursuite acharnée, avaient pu échapper. Le blessé, M. R..., employé de commerce, n'a pu être interrogé que dans la matinée. Il s'est refusé absolument à faire connaître les noms de ses assaillants et à donner quelque explication sur les causes de l'attentat. On croit qu'il s'agit d'une vengeance personnelle ; le commissaire de police a ordonné une enquête.

TRISTE ODYSSÉE D'UN ENFANT. — Le jeune Armand Fichot, aujourd'hui âgé de six ans, est le fils d'une ouvrière qui, obligée de gagner sa vie, le mit en nourrice, puis en pension dans un village, près du Havre.

La mère acquitta d'abord régulièrement le prix de la pension. Mais le travail vint à manquer ; elle ne put, en se privant elle-même du nécessaire, donner que des acomptes. La nourrice patienta quelques temps; ensuite elle réclama. Ses lettres n'eurent aucun résultat, car la mère était tombée malade. La paysanne fit alors renvoyer administrativement l'enfant à Paris.

Le pauvre petit arriva hier, dans l'après-midi, à la gare Saint-Lazare. Personne ne l'attendait. Le conducteur du train et les voyageurs à qui on avait confié Armand Fichot, ainsi qu'une lettre à l'adresse de sa mère, le menèrent chez M. Escourrou, commissaire spécial. Un inspecteur fut chargé d'aller au domicile de la mère pour l'inviter à venir chercher son fils. Mais la malheureuse avait dû être transportée à l'hôpital.

L'inspecteur s'y rendit.

Il en rapporta une triste nouvelle : Mme Fichot était morte mercredi dernier et vendredi, le corps, que personne n'était venu réclamer, avait été inhumé.

Le pauvre enfant était donc orphelin. Après l'avoir consolé de son mieux, M. Escourrou l'a envoyé aux Enfants assistés.

SUICIDE D'UN CAPITAINE EN RETRAITE. — Dans l'après-midi d'hier, vers six heures, le concierge du numéro 41 de la rue de Verneuil, a trouvé dans la cour de l'immeuble le corps de M. Petit, âgé de soixante-cinq ans, capitaine en retraite, demeurant au sixième étage. Il s'est tué sur le coup en tombant sur une boîte à ordures.

Le défunt, qui souffrait d'une maladie incurable, avait manifesté des idées de suicide.

On pense qu'il s'est jeté par la fenêtre de son logement.

ARRESTATION D'UN GENDARME BELGE. — Un jeune gendarme de la brigade de Tervueren (Belgique), nommé Jean-Baptiste Kaufmann, prenait la fuite, il y a quelques jours, après avoir commis des faux en écritures pour une somme qui n'a pu être encore déterminée, et venait se réfugier à Paris. Il se plaça comme garçon de restaurant et il se croyait en sûreté dans cette nouvelle profession ; mais la police le recherchait. Ce matin, comme il descendait d'un train de banlieue, à la suite d'une visite faite à un compatriote, le gendarme fut appréhendé au collet par des agents de M. Cochefert. Il essaya d'opposer quelque résistance ; mais inutilement. Quelques instants après, il était écroué au Dépôt.

Le gendarme faussaire va être rendu à la Belgique.

L'EXODE DES « SANS-TRAVAIL » DE ROUBAIX. — Le groupe des sans-travail de Roubaix avait décidé un exode des sans-travail vers Paris. Après plusieurs réunions, ils ont réuni trente-deux adhésions. Le départ devait avoir lieu ce matin. A l'heure du départ, hier, ils se sont trouvés... quatorze.

Après avoir été passés en revue par leur chef, le citoyen Helinck, ancien conseiller municipal, ils se sont mis bravement en route, précédés de quelques musiciens de la fanfare socialiste le Pain, qui jouaient de la trompette.

Chaque touriste a des souliers et des guêtres neuves, un béret bleu, un vieux havresac, une ceinture formée d'une couverture roulée autour du corps, et un bâton de touriste ; ils sont suivis d'une mauvaise carriole, recouverte d'une toile blanche, avec l'inscription : « Ambulance ». Le voyage doit s'effectuer à pied, en huit étapes. Les maires des huit communes où ils comptent coucher ont été prévenus par le citoyen Helinck, qui leur a demandé la soupe et le gîte.

Hier soir, le commissaire central avait signifié au citoyen Helinck que, si les « sans-travail » partaient en cortège, la police les disperserait ; mais, devant le peu d'importance de la manifestation, on les a laissés partir sans encombre.

Ils vont demander à Paris de l'ouvrage et comptent être employés à la démolition de l'Exposition.

Ils se proclament les délégués des dix mille travailleurs sans ouvrage de Roubaix.

ACCIDENT DANS UNE MINE. — On mande de Toulon qu'hier matin, à six heures, aux mines de Bormettes, à la Londe, section d'Hyères, une cage dans laquelle six ouvriers avaient pris place remontait, lorsqu'un brusque éboulement se produisit et la cage bascula ; deux hommes furent précipités au fond du puits et tués sur le coup. Un troisième a été écrasé dans l'appareil lui-même. Les trois autres travailleurs ont été blessés.

INFORMATIONS DIVERSES

— M. Mesureur, vice-président de la Chambre des députés, a présidé, hier soir, au Village suisse, en remplacement de M. Paul Deschanel, empêché, le banquet des membres de la société de secours mutuels la Prévoyance commerciale. Six cents convives environ assistaient à ce banquet qui a été très cordial. Au dessert, M. Mesureur a, dans un discours fort applaudi, porté la santé du président de la République et célébré l'œuvre de plus en plus féconde des sociétés de secours mutuels.

— L'Union des sténographes (méthode Prévost-Delaunay) ouvrira ses cours publics et gratuits de sténographie, dans tous les arrondissements de Paris, à partir du 15 octobre. Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, mairie du 6e arrondissement.

— Quand vous arrivez à un âge avancé et que vous avez, à force d'économie, amassé péniblement un modeste pécule d'une dizaine de mille francs, il vous reste le souci de lui procurer un placement avantageux.

Que faire, en effet, de ce capital, dont le revenu ne serait guère que de 300 francs ?

La rente viagère ne vient-elle pas alors s'imposer bien souvent ?

Cette rente serait, à 60 ans, de 849 francs, à 65 ans de 1,014 francs, à 70 ans de 1,201 francs.

Le revenu serait donc augmenté dans de notables proportions et permettrait de vivre.

Mais il importe, quand on aliène un capital, de ne s'adresser qu'à une compagnie de tout repos, et aucune ne peut, par l'importance hors pair de ses garanties, inspirer plus de confiance que la Nationale-Vie, dont le siège est à Paris, 18, rue du Quatre-Septembre.

Cette société, qui a des agents dans toute la France, envoie aux intéressés gratuitement et confidentiellement tous renseignements nécessaires.

— Exposition de mobiliers complets par milliers aux Grands Magasins Dufayel : tapis, tentures de tous genres, meubles et sièges de tous styles, etc., etc... Nombreuses attractions. Le catalogue est expédié franco sur demande.

Mieux, meilleur marché. — Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter, aux Etablissements Allez frères, 1, rue Saint-Martin, l'exposition, *unique à Paris*, d'articles de cuisine, de ménage, d'éclairage et de chauffage pour comparer les prix et la qualité.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Alphonse Pereyra, née Elena Leonino, survenu à Versailles, le dimanche 7 octobre, dans sa soixante-quatorzième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, le mercredi 10 du courant, à trois heures et demie très précises.

On se réunira au cimetière, boulevard Edgar-Quinet, 1.

Suivant les dernières volontés de la défunte, il ne sera envoyé aucune invitation, le présent avis en tenant lieu.

On est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes.

SPORT

Courses au Bois de Boulogne

LE PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans une année d'Exposition, on devait s'attendre à voir une épreuve internationale de l'importance du prix du Conseil municipal attirer sur le magnifique hippodrome de Longchamps un grand nombre d'étrangers. Il y en avait en effet beaucoup, au pesage, au pavillon, sur la pelouse, sur la piste même, où l'on n'avait jamais aperçu à la fois tant de cavaliers exotiques, cinq jockeys américains, excusez du peu! En revanche, pas un seul cheval étranger. Pas le moindre Sly-Fox comme l'an dernier, pas de Dinna-Forget, ni de Winkfield's-Pride, ni de Best-Man comme l'Angleterre en envoyait jadis, pas la plus petite Gloire-de-Dijon venant d'Allemagne. Les cracks anglais et allemands, ceux de l'ancien monde comme ceux du nouveau, tous avaient décliné l'invitation du Conseil municipal à venir décrocher la timbale de 100,000 francs, une timbale peu ordinaire cependant et qui vaut bien la coupe d'or d'Ascot.

Le prix du Conseil municipal, en devenant national, pour une fois tout au moins, n'a d'ailleurs rien perdu de son intérêt. Il réunissait hier quatorze partants, comme nous l'avions fait prévoir.

Et il y avait là le vainqueur de notre Derby français, La Morinière, la gagnante du Grand Prix de Paris, Semendria, le second du « Municipal » de l'an dernier, Fourire, le second du prix du Jockey-Club, Codoman et son camarade de box, Monsieur-Amédée, l'heureux triomphateur par surprise du grand prix de Deauville, et quelques autres moins glorieux, mais non de sang moins noble. La lutte promettait d'être émouvante, et elle l'a été, jusqu'au dernier tournant en tout cas, où l'un des représentants de M. Maurice Ephrussi, Codoman, s'est détaché du peloton pour ne plus être rejoint.

Le départ a failli être retardé indéfiniment par les incartades d'un des chevaux de M. Abeille, Ganymède, qui, malgré toute l'énergie un peu brutale peut-être d'Ed. Watkins, s'est emballé dans la direction de la Cascade, passant par-dessus les cordes, renversant un piquet et semblant disposé à rendre plus pénible encore la tâche, déjà si lourde, de l'infortuné starter. Ganymède, ramené enfin dans la bonne piste, a permis à Chambers d'abaisser son drapeau et, bien que mal parti, a très vite rejoint les chevaux de tête : Bérénice, les deux représentants de l'écurie Ephrussi, Delvino et Semendria qui avait paru manquer, elle aussi, le départ, mais qui, très rapidement, s'était trouvée également à côté des leaders. Les derniers du lot étaient La Morinière, la jument de M. de la Charme, Mélina, avec laquelle Dodge faisait son habituelle course d'attente, et Fourire, qui semblait très énervé et était déjà tout en nage avant le canter.

La jument de Mme Albert Menier, Bérénice, lâchait à la descente, et Codoman, admirablement monté par le jockey américain Tod Sloan, prenait résolument le commandement, forçant l'allure et mettant déjà en détresse Semendria, qui s'épuisait à vouloir l'atteindre.

Childs avait beau secouer la pouliche du baron de Schickler; Semendria, après avoir paru un instant menaçante, perdait du terrain, se plaçait mal au dernier tournant, et, finalement, renonçait à une lutte que son poids de 57 kilos et demi achevait de rendre inégale. Mélina, qui était dans un état irréprochable, entrait dans la ligne droite derrière Codoman, mais sans pouvoir le rejoindre, Tod Sloan filant avec son cheval d'un train qui ne laissait plus d'espoir à aucun de ses concurrents. Codoman passait ainsi le poteau dans une action magnifique, gagnant de deux longueurs et demie.

Rigby, un autre cavalier américain, venu tout exprès pour monter Delvino, le poulain de M. Caillault, l'amenait avec une grande précision pour prendre la troisième place à une demi-longueur de Mélina. Les deux représentants de l'écurie Abeille, Grandesse, montée par l'Américain Sims, et le fameux Ganymède, dont Ed. Watkins s'était rendu maître non sans peine, finissaient quatrième et cinquième, devant Semendria et le reste du lot comprenant Crépuscule, Fourire, Cap-Martin, Bérénice, La Morinière, Monsieur-Amédée et Eldorado II, qui aurait sagement fait, ce jour-là encore, de rester à l'écurie.

Codoman avait mis 2' 31" à effectuer le parcours des 2,400 mètres sur la grande piste, trois secondes de moins qu'Omnium II, qui détenait jusqu'ici le record de la vitesse dans ce grand prix.

La victoire du poulain de M. Maurice Ephrussi a été fort bien accueillie; ses partisans, très nombreux, estimaient non sans raison qu'il avait eu une course très dure, mais très brillante, à Chantilly, dans le prix du Jockey-Club, où il avait mené de bout en bout et n'avait été battu à la fin que par La Morinière.

Cette défaite équivalait presque à une victoire. D'ailleurs, le poulain du baron Roger était à l'apogée de sa condition le 27 mai, et hier il rendait 12 livres à Codoman, ce qui, comme pour Semendria, lui enlevait vraiment toute chance.

Tom Cunnington, qui avait donné la preuve de son habileté, l'an dernier, avec le cheval de M. Fould, Libaros, gagnant le « Municipal » d'une tête sur Fourire, a dû se contenter cette fois de la seconde place avec Mélina. En lui adressant nos compliments de consolation, nous serions injuste d'oublier le non moins habile et soigneux entraîneur de Delvino, Richard Carter junior, qui a su transformer ce poulain en quelques semaines.

Le vainqueur d'hier provient de l'élevage du comte Foy; il a été acheté yearling pour 20,000 francs aux ventes de Deauville. Il est fils de Cambyse et de Campanule. L'étalon Cambyse avait déjà donné deux vainqueurs du prix du Conseil municipal, Callistrate, à M. Abeille, en 1893, et Gardefeu, en 1898.

L'écurie Ephrussi, si heureuse à ses débuts, mais dont l'étoile d'or avait quelque peu pâli en ces deux dernières années, voit revenir les beaux jours des succès de Pourpoint, de Séraphine, de War-Dance, de Dauphin et d'Alicante, gagnante d'un Cambridgeshire. L'entraîneur R. Carter senior n'a rien à envier maintenant à O. Archer, l'oncle du fameux jockey Frederic Archer, venu tout exprès d'Angleterre, il y a quelque dix ans, pour diriger l'écurie du gendre du baron Alphonse de Rothschild.

Le montant du prix revenant au gagnant d'hier est exactement de 100,000 francs ; le second touche 18,700 francs, le troisième 9,350 francs.

Codoman, très pris à la cote, avait fini à 5/1. Au pari mutuel l'écurie Ephrussi donne : à l'unité de dix francs, au pesage, 52 fr. ; à l'unité de cinq francs, à la pelouse, 25 francs.

Les opérations au mutuel, sur ce grand prix, ont donné un chiffre de 921,865 fr., très supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 700,000 francs.

Le total des opérations sur les six courses de la journée a atteint 2,523,565 francs.

Le total de 1899 était de 2,538,025 fr., à peu près le même.

La différence sur le Grand Prix s'explique aisément si l'on songe qu'il y avait hier quatorze partants au lieu de sept l'année dernière.

C'est toute une armée d'employés qu'exige le fonctionnement de ce pari mutuel par les guichets duquel passent ces sommes invraisemblables. Hier, il n'y avait pas moins de 1,400 distributeurs, receveurs ou payeurs, répartis en 198 bureaux, dont 42 au pesage, 26 au pavillon et 130 sur la pelouse.

La recette des entrées, qui était de 139,704 francs en 1899, a donné hier un total de 165,000 francs.

L'Exposition n'a pas fait tort, on le voit, au spectacle sportif si attrayant de cette exceptionnelle journée.

Les allées ombreuses du Bois, et surtout les pelouses fleuries de Longchamps, valent bien qu'on délaisse pour elles, un dimanche, par un clair soleil comme celui d'hier surtout, la tumultueuse rue des Nations, véritable antichambre de Babel, et la rue de Paris, devenue le boulevard des Congrès.

Nos élégantes en ont jugé ainsi, tout au moins, et leur gracieux empressement à nous permettre d'admirer dans ce décor unique les dernières créations de la mode dont elles suivent si fidèlement les moindres caprices, avait fait de l'enceinte du pesage la plus délicieuse annexe du palais du Costume.

La loge présidentielle est toujours malheureusement un peu vide. Depuis quelques années le président de la République ne paraît plus à Longchamps le jour du grand prix d'automne ; président et ministres, à cette époque de l'année, sont souvent en villégiature ou en voyage. Hier, on ne remarquait, dans la tribune d'honneur, que deux cheikhs arabes, aux burnous éclatants, aux turbans superbes.

La journée avait commencé par une épreuve plutôt modeste, le prix de la Cascade (4,000 fr., 2,000 m.), qui devait être connue d'avance si l'on s'en rapporte à l'empressement avec lequel les parieurs qui sont dans le secret des divinités du turf prenaient à 2/1 d'abord, à égalité ensuite et même en payant, un poulain, inconnu la veille, appartenant à Th. Carter, Yvon II, confié à Freeman — encore un jockey américain naturellement. Cet Yvon II s'est en effet promené devant une dizaine de concurrents dont les deux moins mauvais, Kinrara et Niemen ont pris les places d'honneur.

Yvon II donnait au pari mutuel : 22 fr. et 12 fr.

Deux prix de 10,000 francs venaient ensuite : le prix Saint-Roman (3,000 m.), qui est revenu à la pouliche de Mme Albert Menier, Kroshka (French), déjà victorieuse la veille, et qui n'avait à battre que Maëstro et Le Béarnais ; pari mutuel : 29 francs et 15 fr. 50, et le prix de Newmarket (2,000 m.), gagné, comme l'an dernier, par Washington, au comte de Fels, monté par C. Sloan, un Américain toujours, battant Illa, montée par un autre Américain, Sims, Arak, Anadyr, Rodrigue et Mademoiselle-de-Longchamps ; pari mutuel : 31 fr. et 18 fr. 50.

Après ce succès de Washington, pouvait-on ne pas suivre les Américains ? Il n'en a pas fallu davantage à beaucoup pour prendre hardiment, dans le grand prix, la monte du plus célèbre d'entre eux, Tod Sloan. Sur le turf il faut savoir profiter de tout.

Après le prix du Conseil municipal, le poulain de M. Marghiloman, Paysan (W. Pratt), est venu remporter le handicap, prix des Gravilliers (8,000 francs, 2,400 mètres), battant facilement Ladies-Man 2e, Clever 3e et cinq autres chevaux ; pari mutuel : 93 fr. 50 et 42 francs. Il y a bien eu une réclamation déposée contre le vainqueur pour avoir gêné Ladies-Man au dernier tournant, mais les commissaires l'ont rejetée.

La journée s'est terminée par une grosse surprise dans le prix de l'Aqueduc (6,000 fr., 2,200 m.), que s'est offert M. Colmant, montant lui-même son poulain, Roméo, avec 59 kilos, s'il vous plaît. On ne s'attendait guère à cet exploit, bien que Roméo fût accompagné de sa camarade Gilda II pour faire son jeu. Germaine, qui avait peu insisté samedi dans le handicap, gagné par Kroshka, a essayé vainement de faire mieux le dimanche ; la jument de Willy Carter n'a pu se débarrasser de Roméo et a dû se contenter de la seconde place, précédant Le Pirée, Annecy, Diction, Kiss et Gilda II.

L'écurie Colmant a rapporté au mutuel à 10 fr. 237 fr. ; à 5 fr., 72 fr. 50. Mais le rapport le plus invraisemblable a été celui de la place. Roméo, placé, a donné pour 10 fr. 354 fr. 50 et pour 5 fr. 138 fr. 50.

C'est sur cette brillante fantaisie de Roméo que la belle matinée de notre grand prix d'automne a pris fin. — *Léon Guillet.*

LIBRAIRIE

Les **Philosophes géomètres de la Grèce; Platon et ses prédécesseurs,** par G. Milhaud, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, Paris, Félix Alcan, 1900.

Quels sont de Thalès à Platon les rapports de la philosophie grecque avec la pensée mathématique ? Telle est la question que pose et veut résoudre, dans son nouveau livre, l'auteur de l'**Essai sur la certitude logique** et du **Rationnel.** La première partie est consacrée aux prédécesseurs de Platon ; la seconde, de beaucoup la plus importante, à Platon lui-même. Dans sa conclusion, M. Milhaud montre les Grecs parlant vraiment au nom de la raison et défend énergiquement les droits de celle-ci à poursuivre indéfiniment son œuvre, en dépit des obstacles que peuvent lui dresser l'esprit positiviste et l'esprit théologique.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 8 octobre. — Bestiaux. — Vente mauvaise sur le gros bétail et les moutons, lente sur les veaux, facile sur les porcs.

Espèces	Amenés.	Vendus.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs.	4,122	3.565	1 37	1 10	» 75	» 70 à 1 40	» 52 à » 92
Vaches	1.203	996	1 30	» 97	» 71	» 66 1 34	» 48 » 86
Taurx	315	278	1 08	» 80	» 62	» 58 1 12	» 34 » 78
Veaux	1.528	1.129	1 80	1 55	1 35	1 30 1 86	» 94 1 46
Moutons	21.678	19.065	1 80	1 56	1 33	1 28 1 90	» 92 1 46
Porcs	3.299	3.299	1 44	1 40	1 36	1 33 1 48	» 78 » 02

Peaux de mouton selon laine.......... 1 50 à 3 50

Arrivages : 576 moutons africains

49 vaches laitières vendues de 275 à 665 francs

Réserve aux abattoirs, le 7 oct. : 1,090 bœufs, 334 veaux, 3,286 moutons.

Entrées depuis le dernier marché : 302 bœufs, 1,624 veaux, 5,231 moutons, 423 porcs.

Renvois figurant dans les arrivages : 180 bœufs, 90 vaches et 1,436 moutons.

LA SURDITÉ N'EST PLUS

L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode aurivoltaïque. Le Directeur de l'**Institut National de la Surdité, 7,** rue de Londres, à Paris, envoie *gratuitement* le journal **" La Médecine des Sens "** à toutes les personnes qui en font la demande.

FEUILLETON DU Temps
DU 9 OCTOBRE 1900

LA MUSIQUE

Fin des concerts officiels de musique française à l'Exposition. — A l'Opéra-Comique : reprise du *Rêve*, drame lyrique d'après le roman de M. Emile Zola, paroles de Louis Gallet, musique de M. Alfred Bruneau; Mlle Delna dans *Carmen*.

Les grands concerts officiels de l'Exposition touchent à leur fin. On nous annonce, il est vrai, quelques musiques supplémentaires, espagnoles, italiennes ou russes. Quand la salle du Trocadéro aura deux ou trois fois encore retenti de ces échos exotiques, elle sera pour longtemps rendue « au silence impartial » dont parle Mallarmé; nous en désapprendrons la route lointaine, les couloirs compliqués et l'acoustique surprenante. La dernière séance française fut donnée jeudi. J'attendais qu'elle fût passée pour vous entretenir en même temps des deux séances qui la précédèrent, et pour tenter ainsi d'avoir une vue d'ensemble sur une partie de notre « exposition musicale ». Mais, cette fois suprême, non plus que les autres, l'attente n'a pu servir de rien, la vue d'ensemble ne s'est pas offerte, tant la commission a mis d'industrie et de zèle à composer des programmes incohérents. On est réduit à passer en revue ces programmes dans un ordre quelconque, ou sans ordre d'aucune sorte, comme s'il n'était en notre musique ni périodes historiques, ni évolutions, ni écoles, à considérer chaque œuvre comme un phénomène isolé : une fleur dans un pot.

Deux noms, en ces trois concerts, représentaient l'art du commencement et du milieu de ce siècle : celui de Cherubini et celui de Félicien David. Du premier l'on a donné un *Agnus Dei* et un *Sanctus* : que cela est bien, que cela est correct, mais que cela est ennuyeux ! n'oubliez pas, cependant, que, vers 1830 cette musique semblait aux amateurs, aux critiques et aux artistes plus forte que celle de Beethoven : l'andante de la symphonie en *ut* mineur, était « joli », mais la *Messe* de Cherubini était « foudroyante ». De Félicien David on avait choisi un fragment d'*Herculanum*, déjà entendu naguère aux concerts de l'Opéra : la fadeur, la faiblesse et la banalité en sont extraordinaires. Osera-t-on faire observer à la commission qu'*Herculanum* est une œuvre de *théâtre* ? Que Félicien David a écrit pour le *concert* un certain *Désert* qui fit en son temps assez de bruit ? et qu'il eût été simplement raisonnable de donner aux *concerts* du Trocadéro un morceau de *concert* et non point de *théâtre*, puisqu'on avait le choix ? J'accorde, d'ailleurs, que le *Désert* eût fait aujourd'hui moins de bruit qu'autrefois. Mais enfin c'eût été un document : *Herculanum* n'est rien.

De M. Erlanger, qui, lui aussi, composa pour le concert des ouvrages considérables, on a également choisi, par une volonté spéciale, une petite suite d'orchestre tirée de l'opéra de *Kermaria*. (Je prie que l'on veuille bien user d'indulgence si l'ordonnance et les transitions de cet article semblent bizarres : elles le sont moins encore que celles des concerts du Trocadéro, où Félicien David précisément sert de précurseur à M. Erlanger, tandis que Cherubini succède à M. Dukas.) Autres suites d'orchestre : M. Wormser a extrait de sa partition des *Misérables* cinq morceaux qu'il a remaniés et refondus dans une forme plus proprement symphonique. Ces cinq morceaux, fort divers, expressifs et descriptifs, montrent en toute sa souplesse le talent du compositeur. Et l'on a exécuté, de M. Georges Hüe, la *Belle au Bois dormant*, musique de scène écrite jadis pour une pièce représentée au Nouveau-Théâtre. On n'entendit alors à peu près rien de cette musique, et c'était grand dommage, car les courts morceaux qu'on nous en a joués ont une poésie délicate, une couleur légère et fine, la grâce la plus subtile dans l'harmonie et l'instrumentation. Et, chose presque merveilleuse, bien que ces pièces menues fassent assurément fort peu de tapage, elles n'ont pas été perdues dans la vaste salle du Trocadéro.

Morceaux d'orchestre mêlés de chant. — Ce furent d'abord deux mélodies de M. Duparc, *Phidylé* et *l'Invitation au voyage*, mélodies déjà anciennes, mais dont le charme profond ne s'est point effacé, dont la beauté d'expression est demeurée intacte; mélodies orchestrées avec une mesure, une élégance exquises, avec le sens le plus juste de l'orchestration qui convient au *lied*, car il est bon qu'un lied ne soit pas instrumenté comme un morceau d'opéra. Combien il faut regretter que M. Duparc, qui parmi les élèves de César Franck fut le plus heureusement doué peut-être, semble avoir renoncé désormais à écrire ! Le duo du *Tasse*, de Benjamin Godard, date, ou peu s'en faut, de la même époque que les mélodies de M. Duparc. Mais le temps lui fut plus sévère : et cette musique facile, trop facile, point laide d'ailleurs ni vulgaire, trahit son âge, manque de substance et de solidité. *Thamara*, de M. Bourgault-Ducoudray, est une des partitions les plus intéressantes que l'on ait représentées à l'Opéra depuis quelque vingt ans ; et j'ai eu grand plaisir à en écouter une scène tout imprégnée d'une couleur qui n'est point de fantaisie, grâce à la science approfondie que l'auteur possède des modes et de la musique de l'Orient. Mais, ici encore, il me faut noter que M. Bourgault-Ducoudray a composé des pièces de concert, et que *Thamara* est une œuvre dramatique. — *Vénus et Adonis*, de M. Xavier Leroux, a maintes fois été entendu dans les concerts ; la fougue amoureuse et la chaude volupté de la musique, le chant ardent et passionné de la principale interprète ont, comme à l'ordinaire, obtenu le plus vif succès. On n'entend pas souvent, au contraire, les fragments des *Béatitudes*, par lesquels s'acheva le concert dixième et dernier. Quand nos chefs d'orchestre, enlizés dans les œuvres complètes de Richard Wagner, pourraient-ils rendre à César Franck l'hommage qui lui est dû ? Et pourtant quelle admirable chose que cette *Huitième Béatitude* ! Quel sentiment pur et sincère dans la mélodie, quelle ampleur, quelle noblesse dans le style des chœurs, et combien tout cela est véritablement de belle musique ! Mais je ne vais pas ici, dans cette revue passée à la hâte, vous analyser les *Béatitudes*...

Morceaux pour les instruments seuls. — Un concerto pour piano et un concerto inédit, composé et exécuté par M. Raoul Pugno : construit sur un thème de trois notes, que développe, renouvelle et transforme une imagination brillante, ce concerto, où l'auteur ne fut pas trahi par l'interprète, trouva un chaleureux accueil. Le prélude de *Beaucoup de bruit pour rien*, trop bref, nous a du moins rappelé l'œuvre ingénieuse et charmante qui le suit, et qui reparaîtra sans doute quelque jour au répertoire de l'Opéra-Comique. L'ouverture d'*Esther*, de M. Coquard, est une composition classique, écrite avec une clarté, une logique et une solidité peu communes. Vous pensez bien que je n'ai rien de neuf à vous dire, touchant les *Impressions d'Italie*, de M. Charpentier : rien, sinon que cette musique pleine de vie, de mouvement et de tumulte, fut jouée de la façon la plus sage, la plus correcte, la plus timide : on eût dit que M. Charpentier était déjà de l'Institut, un membre de l'Institut très âgé. La *Viviane*, d'Ernest Chausson, a toute la grâce et la mélancolie qui étaient les traits distinctifs de ce musicien exquis et trop tôt disparu. Il m'eût pourtant semblé légitime de le représenter dans ces concerts par une partition plus considérable, par sa belle *Symphonie*, par exemple, que l'on n'entendit qu'une fois en France. Mais quelles symphonies entend-on jamais en France ?... De l'*Apprenti sorcier*, de M. Dukas, je vous ai plus d'une fois parlé ; je vous ai dit que ce morceau si fort, si spirituel, si brillant, était une des œuvres les plus significatives du temps présent. Je veux seulement aujourd'hui marquer quelle joie particulière j'ai ressentie à entendre cet orchestre d'une netteté incisive, d'une clarté éclatante, où chaque famille instrumentale parle son langage distinct, où les voix des instruments divers ne se confondent jamais, cet orchestre *beethovénien* enfin, par opposition à l'orchestre wagnérien, qu'imitent aujourd'hui la plupart des compositeurs, — à l'orchestre wagnérien, Babel immense où tous les instruments, tous les langages, toutes les voix s'unissent et se mêlent en un timbre unique. Quelques jeunes musiciens semblent depuis quelques années vouloir s'affranchir de cette imitation ; grâces leur soient rendues.

C'est fini : je souhaite de n'avoir rien oublié. Et la conclusion ? Je ne crois pas qu'il soit possible d'en tirer une de ces concerts. Ils n'ont offert de la musique française qu'une image incohérente et infidèle : incohérente, par le désordre merveilleux des programmes, des noms et des œuvres; infidèle, parce que chaque musicien, loin d'être représenté par une composition caractéristique, l'a été le plus souvent par quelque production insignifiante. L'exécution, enfin, exacte quant à la lettre, parce que l'orchestre se composait de bons virtuoses, a été d'ordinaire tout à fait inexacte quant à l'esprit, par la faute du chef qui le dirigeait. Des œuvres où le rythme joue un rôle essentiel dans le développement et dans l'expression, comme la *Symphonie* de M. Ropartz, comme l'*Apprenti sorcier* de M. Dukas, ont été rythmées si faiblement qu'une partie de leur force et de leur sens s'évanouissait. D'autres, dont la vie exubérante est le caractère premier, comme *España*, comme les *Impressions d'Italie*, ont été dirigées avec tant de mollesse et de timidité qu'elles devenaient languissantes et presque ennuyeuses. Mais je vous ai déjà dit toutes ces choses...

Le *Rêve* obtint, il y a bientôt dix ans, un succès peu commun. La musique en parut neuve, audacieuse, pleine de sincérité, d'intelligence et de volonté ; pleine aussi de dissonances un peu sauvages ; mais ces dissonances même lui donnaient un air de révolte et de témérité qui n'était pas pour déplaire à tous. C'était le début, ou presque, de M. Bruneau au théâtre : peu de débuts furent plus brillants et féconds en promesses. Le *Rêve* nous est aujourd'hui rendu. C'est toujours, pour un ouvrage lyrique, une épreuve dangereuse que de reparaître sur la scène après un si long espace de temps ; et l'aventure est plus incertaine que jamais, lorsque précisément cet ouvrage plut tout d'abord par son aspect d'audace et de nouveauté. Songez, en effet, avec quelle hâte se transforme notre goût musical, puisque en moins de quinze années toutes les idées de la foule ont été renversées ; songez combien d'œuvres, dont la hardiesse sembla naguère si excessive qu'on ne voulut point les entendre, sont maintenant reconnues timides et simples jusqu'à la banalité ? Le *Rêve* ne pouvait-il avoir souffert de cette évolution trop prompte ? L'événement vient de prouver qu'il n'en avait point pâti, et j'ai plaisir à le constater. On retrouve en l'écoutant aujourd'hui les mêmes impressions, ou peu s'en faut, que l'on éprouva jadis. Il n'est pas jusqu'à ses dissonances qui n'aient conservé leur âpreté première, et j'ai toujours quelque peine à les lui pardonner. Comme autrefois, il apparaît expressif et vivant ; le premier tableau a gardé sa vive et fine couleur poétique ; l'ardente imploration de Félicien à son père n'a rien perdu de sa véhémence tragique et de son émotion. Et ce qui vaut au *Rêve* l'heureuse destinée d'avoir traversé sans dommage ce temps incertain où maintes œuvres rivales ont disparu, c'est avant tout qu'il fut écrit avec bonne foi, c'est qu'il révèle à chaque page un effort vers la vérité ; c'est qu'on n'y aperçoit nulle part le souci de suivre la mode et le goût passager de la foule. C'est pourquoi sa rare fortune est légitime. Deux des premiers interprètes du *Rêve* ont retrouvé leurs rôles à la reprise : M. Bouvet, qui figure l'évêque avec une onction, une grandeur, une émotion saisissantes; et Mme Deschamps-Jehin, excellente par la simplicité et la franchise, sous les traits de la mère. M. Beyle, représente Félicien ; il n'a pas manqué de vigueur ni de chaleur, mais il a parfois manqué de justesse. Mlle Guiraudon tient le personnage d'Angélique, que créa brillamment Mlle Simonnet. Sa voix est charmante dans les scènes de pure poésie ; mais, quand survient le drame, elle manque d'ampleur et de passion. L'orchestre est excellent sous la direction de M. Luigini; il est précis et délicatement nuancé, il a le ton qui convient à l'œuvre ; je souhaiterais seulement que certains mouvements fussent moins pressés.

Quelques jours avant de reprendre le *Rêve*, l'Opéra-Comique a repris *Carmen*, où Mlle Delna tient aujourd'hui le rôle principal. C'était une idée surprenante et séduisante à la fois de faire figurer Carmen par Mlle Delna. Surprenante, parce qu'il était à craindre que le personnage ne fût trop léger et trop caractéristique pour elle; séduisante, parce que les rôles où Mlle Delna fut le plus entièrement satisfaisante sont des rôles populaires, tragiques parfois, le plus souvent comiques : rappelez-vous la *Vivandière*, rappelez-vous surtout Mrs Quickly dans *Falstaff*. Les craintes et les espérances se sont également réalisées. Assurément, la partie de Carmen ne fut jamais chantée d'une voix aussi magnifique ; assurément aussi Mlle Delna y met du mouvement et de la gaieté ; elle joue avec un entrain et une rondeur qu'on eût à peine attendus d'elle. Mais cette gaieté et cette rondeur sont un peu plus copieuses qu'il ne serait nécessaire, et sont moins espagnoles qu'il ne faudrait : Mlle Delna serait parfaite en Carmen, si seulement *Carmen* se passait en Beauce.

PIERRE LALO.